



Numéro 19, décembre 2012

Sommaire :

- **Ne facilitons pas la tâche des cambrioleurs !**
- **Portrait**

EDITORIAL

Ensemble, pour notre bien-être et notre sécurité !

En cette période de l'Avent, nous aurions préféré évoquer dans le dernier éditorial de l'année un sujet plaisant, emprunt d'optimisme, en accord avec les festivités qui s'annoncent.

Or, comme beaucoup d'entre vous ont pu le constater, voire même hélas le vivre, notre commune subit, depuis quelques temps, comme dans beaucoup d'autres communes du canton malheureusement, une recrudescence de cambriolages.

Il ne s'agit pas ici pour nous d'analyser les raisons de ce phénomène inquiétant ni de vous alarmer inutilement. Nous voulons simplement vous informer de l'action des autorités communales et vous donner quelques conseils et références utiles afin de prévenir et traiter au mieux cet insidieux fléau. Car, au-delà des aspects matériels, un cambriolage est une intrusion considérable dans l'intimité de ceux qui le subissent. Les victimes en sont profondément affectées psychologiquement.

Dans une très large mesure, une petite commune comme la nôtre dépend du canton pour les questions de sécurité. En effet, le financement d'agents de police municipale ou de sécurité privée est trop lourd financièrement pour notre budget. Ainsi, l'exécutif de Cartigny a rencontré début novembre avec les autres exécutifs des communes de la Champagne, M. Pierre Maudet, nouveau chef du département de la sécurité (DS). Au cours de cet entretien, nos autorités communales ont fait part au magistrat de leur inquiétude concer-

nant l'augmentation du nombre de cambriolages dans notre commune et ont insisté pour qu'il y ait plus de passages et de présence de la gendarmerie dans le village de Cartigny et le hameau de la Petite-Grave. Fin novembre, nos élus ont de nouveau rencontré ledit conseiller d'Etat dans le cadre de l'Association des Communes Genevoises. Sans surprise, il ressort de ces rencontres que les moyens de la Police sont limités et que le système judiciaire n'est pas assez sévère. Mais la détermination des autorités cantonale est entière pour prendre des mesures rapidement.

Il nous incombe, au niveau de notre petite communauté et avec nos modestes moyens, d'adopter nos propres mesures de protection. Dans un premier temps, nous écarterons toutefois les mesures beaucoup trop coûteuses telles les caméras de surveillances, les rondes nocturnes de patrouilles privées voire de police municipale, pour privilégier de simples mesures de prévention individuelles et de voisinage.

En prenant conseil auprès de professionnels de la sécurité, notamment notre îlotier du Poste de Lancy, il résulte que, d'un point de vue coûts/bénéfices, les mesures les plus efficaces rapidement sont de simples mesures individuelles de protection. Il s'agit avant tout de ne pas « faciliter la vie » aux malfrats. Selon les études, 60% des cambrioleurs abandonnent après 2 minutes d'essais infructueux. Vous trouverez à l'intérieur de ce bulletin un ensemble de conseils faciles à appliquer. Insistons ici déjà sur le fait qu'il est impératif de bien fermer toutes les fenêtres et les portes avant de quitter son habitation et qu'il est aussi fortement recommandé de fermer sa porte d'entrée même lorsque

EDITORIAL

*l'on est présent à son domicile. Selon la police, 30% des cambriolages sont perpétrés **sans effraction** !*

Nous avons la chance de vivre au sein d'une petite communauté à taille humaine. Au cours des ans, nous avons su développer une vie sociale riche et harmonieuse. Face à l'augmentation des agissements criminels, il est important de nous montrer encore plus solidaires et de nous soutenir mutuellement. Il s'agit avant tout de soigner les relations de bon voisinage, de discuter des possibilités d'une surveillance mutuelle avec son entourage immédiat. Sans s'espionner..., les voisins peuvent déjà simplement s'informer réciproquement en cas d'absence prolongée (vacances, hospitalisation, etc.) et s'alerter mutuellement en cas de situations anormales et suspectes. Comme le relevait la respon-

sable de la Police genevoise, « nous constatons que dans les quartiers où le lien social est fort, le sentiment d'insécurité baisse.»

En adoptant des mesures simples de prévention et en renforçant encore nos liens communautaires nous réussirons certainement à faire diminuer au sein de notre petite communauté notre vulnérabilité face aux agissements criminels.

Toutefois, nos portes et nos cœurs seront toujours ouverts pour des rencontres conviviales et nos cheminées libres d'accès pour un Père nommé Noël !

Avec confiance, Joyeuses Fêtes à Toutes et à Tous !



BUDGET 2013

Le budget de fonctionnement 2013 est approuvé à l'unanimité.

Il prévoit des recettes de 2'887'766 CHF et des dépenses de 2'887'143 CHF, soit un bénéfice de recettes de 623 CHF.

Dans la mesure où, selon estimation de l'Administration fiscale, nos rentrées fiscales seront moins importantes que les années précédentes, le Conseil municipal a décidé d'augmenter le centime additionnel de 2, passant ainsi de 41 à 43.

NE FACILITONS PAS LA TÂCHE DES CAMBRIOLEURS

Nous vous présentons ici quelques références et conseils qui pourront vous être utiles pour prévenir les cambriolages ou en atténuer les conséquences.

La Prévention Suisse de la Criminalité (SKPPSC) a édité une brochure « Echec aux cambrioleurs ! » qui aborde d'une manière globale cette problématique. Cette brochure traite notamment des aspects techniques de la prévention : verrouillages et ferrures de sécurité, classes de résistance des matériaux, systèmes d'éclairages automatiques et aléatoires, interrupteurs horaires, dispositifs d'alarme... Nous vous recommandons cette précieuse source d'informations qui vous aidera notamment à faire un bilan du niveau de sécurité de votre habitation (par exemple, votre porte d'entrée dispose-t-elle d'un judas grand angulaire et d'un verrou avec entrebâilleur ? les grilles des sauts-de-loup sont-elles fixées ? etc.). Ce document est téléchargeable sur le net (www.skpps.ch).

C'est principalement du site de la Police cantonale que nous avons tiré les quelques conseils, non exhaustifs, sur les comportements à adopter et sur les mesures à prendre pour réduire les risques d'effraction (www.ge.ch/police).

Actions et comportements préventifs : ne donnez aucune chance aux cambrioleurs !

- Faites un bilan du niveau de sécurité de votre habitation.
- Pensez à verrouiller portes et fenêtres, même pour une absence de courte durée.
- N'hésitez pas à verrouiller votre habitation même lorsque vous êtes présents, mais affairés dans une pièce ou occupés dans votre jardin...
- Ne cachez jamais vos clés à l'extérieur (sous le paillason, sous un pot de fleurs, etc.).
- En cas d'absence prolongée, faites vider votre boîte aux lettres par un voisin ou faites garder votre courrier à la poste.
- Laissez croire à une présence (éclairage automatique, radio branchée, etc.).
- N'indiquez jamais votre absence (message sur répondeur, Facebook, Twitter, etc.).

- Ne gardez pas trop d'argent et d'objets de valeur à votre domicile.
- Dressez un inventaire, photographiez et marquez vos objets de valeur.
- Ne laissez pas vos valeurs à portée de main. Faites en sorte que vos ordinateurs portables, clés de voitures, porte-monnaie, etc., ne soient pas visibles depuis vos fenêtres.
- Soyez prudents lors de la remise de vos clés à des tiers.
- N'ouvrez jamais la porte à des inconnus. Assurez-vous de l'identité des visiteurs que vous ne connaissez pas (attention aux voleurs à la fausse qualité : faux policiers, plombiers, etc.).
- La lumière permet de voir ce qui se passe à l'intérieur de votre habitation et de connaître ainsi vos habitudes. Prenez soin de toujours fermer vos volets dès la tombée de la nuit ou de tirer les rideaux.
- Fixez vos échelles entreposées à l'extérieur et rangez systématiquement tout matériel pouvant faciliter la tâche d'un cambrioleur.

En cas de constatations suspectes dans votre voisinage, n'hésitez surtout pas à contacter la police (n° 117) en fournissant des informations précises. Mieux vaut aviser une fois de trop que pas assez !

En cas de cambriolage : ne restez pas seul !

- Ne prenez pas de risque en voulant interpeller un voleur, c'est le travail de la police. Ne mettez pas votre intégrité physique et votre vie en danger.
- Alertez immédiatement la police (n° 117) mais ne touchez à rien afin de faciliter les investigations techniques de la police scientifique.

Un cambriolage est un traumatisme important pour les personnes qui le subissent, notamment les enfants. Après avoir alerté la police (n° 117), et suivant la gravité de l'atteinte, n'hésitez pas à solliciter un débriefing de la cellule des psychologues de la police. Vous pourrez aussi ultérieurement vous adresser au centre de la LAVI (Loi fédérale d'Aide aux Victimes d'Infractions) de Genève qui, suivant les circonstances, pourra vous apporter une aide psychologique, juridique, sociale, médicale et/ou matérielle (www.centrelavi-ge.ch).

RESULTATS DE LA COURSE DE L'ESCALADE 2012

Poussins B6 (430)		
309. Ettlin Thomas	2006 Cartigny Ecole de Cartigny SE	12.04,8
Poussins B7 (605)		
501. Perron Léonard	2005 Cartigny	11.40,6
Poussins A9 (691)		
27. Fourel Adrien	2003 Cartigny Bernex Confignon	7.42,8
186. Roulin Jonah	2003 Cartigny Institut International de Lancy	8.48,2
647. Varidel Ludovic	2003 Cartigny Ecole de Cartigny SE	11.36,6
Ecoliers B10 (659)		
519. Mcneil James	2002 Cartigny Institut International de Lancy	13.23,7
Ecoliers B11 (582)		
196. Keller Axel	2001 Cartigny UBS	11.04,8
Ecoliers A (698)		
414. Mcneil Harry	1999 Cartigny Institut International de Lancy	11.29,2
Hommes I (1076)		
535. Monnier Abraham	1991 Cartigny Université de Genève	35.07,6
Hommes II (1596)		
10. Baldacchino Olivier	1978 Cartigny	26.23,4
352. Maillefer Gael	1981 Cartigny	32.56,9
Hommes III (1426)		
124. Perron Dominique	1971 Cartigny PwC	30.51,8
251. Odermatt Eric	1964 Cartigny Lloyds TSB Bank PLC Genève	32.52,8
1008. Keller Jean-Pierre	1968 Cartigny UBS	39.29,0
Hommes V (320)		
94. Meyer René	1948 Cartigny	37.59,6
Ecolières B10 (582)		
327. Upjohn Zoe	2002 Cartigny Ecole de Cartigny SE	14.01,5
Cadettes B (410)		
71. Fourel Julie	1998 Cartigny	10.48,5
71. Fourel Julie	1998 Cartigny	10.48,5
378. Keller Maurine	1998 Cartigny UBS	14.38,1
Femmes Juniors (124)		
26. Liden Emma	1993 Cartigny	23.57,0
53. Dériaz Héloïse	1993 Cartigny	26.40,7
Femmes I (1090)		
28. Kokrda Suzanne		
28. Kokrda Suzanne	1983 Cartigny	20.46,8
Femmes II (1142)		
381. Gisler Stéphanie	1981 Cartigny	27.33,1
590. Perron Sandra	1979 Cartigny	29.18,2
Femmes III (1032)		
616. Aronson Wendi	1970 Cartigny	29.48,0
Femmes IV (377)		
301. Sargent Sarah	1954 Cartigny	31.36,3
314. Bartholet Marianne	1957 Cartigny UBS	32.07,8
Femmes V (113)		
95. Fenix Anna	1944 Cartigny	33.48,2

RESULTATS DE LA COURSE DE L'ESCALADE 2012

Duc Juniors Hommes (33)			
7. Sanz Leandro	1993 Cartigny	Université de Genève	1:21.06,9
Duc Hommes II (1023)			
53. Baertschiger Thierry	1976 Cartigny		1:12.55,8
479. Fleury Serge	1975 Cartigny		1:28.25,5
621. Ribeiro Thomas	1981 Cartigny		1:32.25,3
722. Grossini Sébastien	1975 Cartigny		1:35.44,0
Duc Hommes III (1249)			
182. Perron Dominique	1971 Cartigny		1:18.37,2
781. Keller Jean-Pierre	1968 Cartigny		1:34.48,0
847. Wibl� Andr�	1969 Cartigny		1:36.41,8
Duc Hommes IV (584)			
402. Duriaux Henrich	1961 Cartigny		1:42.11,0
Duc Femmes 2 (348)			
294. Barthassat Fleury Sabine	1975 Cartigny		1:51.49,2
Duc Femmes 3 (497)			
344. Gagn� Bolle Nancy	1968 Cartigny	Hospice G�n�ral	1:48.05,7
424. Dupont Rebecca	1968 Cartigny	Cargill	1:53.43,8
Marmite Jeunes (883)			
Fourel Julie	1998 Cartigny	Avully Natation Synchronis�e	47.216
Gautschi Sarah-Marie	1997 Cartigny	Avully Natation Synchronis�e	47.203
Marmite Adultes (1319)			
Kaehr Philippe	1973 Cartigny		38.579
Kahr Vanessa	1970 Cartigny		38.594
Walking (2029)			
Frommel Monnier Val�rie	1961 Cartigny	Hospice G�n�ral	1:31.30,8
Nordic Walking (685)			
Dugerdil Karine	1972 Cartigny		1:10.00,2
Dugerdil Marianne	1945 Cartigny		1:10.00,4

“e”

PORTRAIT

Petit voyage dans le temps que nous vous proposons à travers notre rubrique, avec le portrait d'un homme que beaucoup «d'anciens écoliers cartignois» ont bien connu. Souvenirs, souvenirs...



Denis Perrenoud est né à Genève, il a vécu quelques années à Yverdon durant la seconde guerre avant que ses parents ne se réinstallent dans notre canton. Désireux de venir travailler à la campagne, il est nommé à Cartigny en 1960 à la fin de ses études. Le jeune instituteur est d'abord logé dans une chambre à la ferme Gallay. Il se marie et s'installe avec son épouse au village en 1962.

Fermez les yeux et imaginez... En lieu et place de l'actuelle école ; un champ et tout au bout de ce dernier, une maison, « la villa Cicoletti » entourée de cyclamens .

Dans l'ancienne petit école, deux classes. Les petits de 5 à 8 ans sont au rez-de-chaussée (dans l'actuel atelier de peinture d'Eric Wuarin) avec leur maîtresse, Mademoiselle Baron. Les grands de 9 à 13 ans (4 degrés différents) sont dans l'autre salle du rez avec Monsieur Perrenoud. Denis se rappelle la salle du conseil municipal à l'étage de l'école ; la banque Raiffeisen qui partageait sa succursale en alternance avec la bibliothèque de Mademoiselle Dufour dans la toute petite pièce qui se trouve à droite en entrant (coin bibliothèque du « Midi à Cartigny » actuellement).

Le cycle d'orientation n'a pas encore été inventé. Les élèves font donc la 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} année sous sa houlette dans une classe chauffée grâce à un poêle à bois .

Gardez vos yeux fermés... Denis est un passionné de nature. Il emmène les enfants jouer en forêt, se balader à vélo, il invente la fameuse course aux œufs. Il construit avec ses élèves des montgolfières qu'ils font décoller aux promotions, il les emmène se baigner dans la gouille de Verbois ou faire du patin à glace en hiver après s'être assuré que la couche de glace est suffisante. Afin de pouvoir naviguer, Denis construit entièrement avec ses élèves, 6 Optimist (voir photo). C'est avec la maîtresse de couture, Madame Alice Wuarin, que les enfants confectionnent les voiles des bateaux. Avec les sous récoltés lors des Feuillus, il achète des tentes de camping afin d'emmener les enfants en camps. Cet ancien chef de patrouille aux éclaireurs devra parfois convaincre certains parents de laisser partir leur enfant faire du canoë sur le Doubs ou en Ardèche, ou bien encore faire de la peau de phoque au Grand St-Bernard. En 1978, Denis organise un échange avec la Sicile. Au cours du voyage, il s'arrête à Naples pour visiter le Vésuve, puis la classe passe une nuit sur un navire avant d'atteindre Palerme. C'est ensuite au tour des familles cartignaises d'accueillir les enfants italiens. Quelques années plus tard, sur la proposition du DIP, il se rendra en Sardaigne pour un nouvel échange.

Et le travail scolaire dans tout ça ? Denis, inspiré par la pédagogie de Freinet, dit ne pas avoir suivi les directives et recommandations du Département à la lettre mais ses élèves travaillaient bien et a p p r e n a i e n t .

Entre 1960 et 1993, Denis Perrenoud a vu défiler deux générations de Cartignois dans sa classe. Il a participé, en tant que conseiller municipal, au projet de la nouvelle école, mais il n'y enseignera pas, puisqu'il a pris sa retraite alors que cette dernière ouvrait ses portes (1993). Son épouse, qui l'a rejoint en 1981, enseignera également au village jusqu'en 1998 .

Denis garde un souvenir ému des élèves qui avaient des difficultés scolaires. C'est auprès de ces derniers qu'il s'est senti le plus utile et qu'il dit avoir éprouvé le plus de plaisir dans son métier. Denis est un passionné, ses albums photos de sorties scolaires en témoignent. Il reconnaît qu'il a été difficile d'arrêter, mais ses souvenirs lui tiennent

PORTRAIT

chaud au cœur. Il apprécie de croiser dans le village d'anciens élèves et d'échanger quelques mots. Sa femme raconte aussi que ses rêves sont encore régulièrement habités par une sortie scolaire avec une ribambelle d'enfants autour de lui. Sa passion continue...



ASSOCIATION DE LA BIBLIOTHEQUE DE CARTIGNY

L'Association de la Bibliothèque de Cartigny organise son **assemblée générale mercredi 30 janvier 2013 à 20h30 à la bibliothèque de Cartigny**. Ce sera l'occasion de réfléchir à un programme d'animations destiné aux petits et aux grands pour l'année à venir. Toute personne intéressée est cordialement invitée à se joindre à nous pour nous faire part de ses idées et de ses envies.

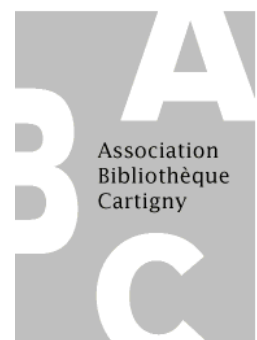
Par ailleurs, nous aurons le plaisir de partager une soirée avec **Jean-Christophe Vié**, domicilié à Cartigny, qui nous présentera son livre « **Le jour où l'abeille disparaîtra...** » paru en 2008 aux éditions Arthaud. Cette rencontre aura lieu **vendredi 1^{er} février à 20h30 chez Audrey et Benno Boccadoro** à L'Escapade, au 31 rue du Trabli à Cartigny.

Dans son ouvrage, Jean Christophe Vié nous livre son diagnostic sur l'état de la biodiversité de la planète et essaye d'éveiller notre conscience sur notre dépendance vis-à-vis de notre environnement, sa préservation étant le gage de notre survie.

Une soirée passionnante avec un homme de terrain ayant participé à la création de parcs naturels et à des programmes de conservation de la faune dans différentes régions du monde, et qui travaille actuellement à l'Union internationale pour la conservation de la nature.

Soyez les bienvenus !

Frédérique Bosshard Dériaz



CALENDRIER

Dimanche 17 février 2013 :
Les Failles seront brûlées au chemin des Roches.



NAISSANCE

Jérémy Justin Griffith Evans a vu le jour le 22 juin 2012

Martina Forner Ros a vu le jour le 20 août 2012

Basile Aloïs Herrard a vu le jour le 25 août 2012

Léana Quitadamo a vu le jour le 19 novembre 2012

ANNONCES

Cartes journalières CFF

La Commune de Bernex dispose de 10 cartes journalières CFF réservées aux habitants de Bernex, d'Aire-la-Ville, de **Cartigny**, de Laconnex et de Soral. Le coût d'une de ces cartes est de CHF 40.-. Vous pouvez réserver ces cartes soit en téléphonant au 022/850 92 92, soit en allant directement sur le site de Bernex www.bernex.ch

PANNEAU D'AFFICHAGE

Un panneau d'affichage (pour vos petites annonces) est à votre disposition dans le local des cases postales à l'entrée de la poste. Faites-en bon usage !

DECES

Madame Jeannette Valloton est décédée le 3 novembre 2012

Monsieur Raymond Miville est décédé le 21 novembre 2012

Nota bene : Les données de l'Etat-civil ici publiées nous sont transmises avec retard par l'Office cantonal de la population, d'où un certain décalage de l'information.

Le bulletin est réalisé par la commission de l'information.

Ont participé à son élaboration :
Frédérique Bosshard Dériaz, Isabelle Dubouloz, Henrich Duriaux, François George, Nicolas Pontinelli et Carine Zäch.

Retrouver le bulletin sur web :

<http://www.cartigny.ch/>
Rubrique "Actualités communales"



CHEQUIER CULTURE 2013

La commune de Cartigny est partenaire du Chéquier culture. Ce Chéquier mis en place par le Département de la culture et du sport, permet aux personnes de 21 à 64 ans qui ne bénéficient pas de réductions de tarif (jeunes, étudiants, AVS, AI, chômeurs) et qui sont au bénéfice de subsides à l'assurance maladie A, B ou 100 %, de profiter de l'abondante offre culturelle à Genève. Le chéquier

contient 6 chèques de 10 CHF, nominatifs, intransmissibles et valables durant l'année en cours. Le possesseur d'un chéquier peut se rendre accompagné à un spectacle et payer également la seconde place à l'aide de ses chèques ; les six chèques de dix CHF sont tous cumulables. Les personnes intéressées s'adresseront à la mairie de Cartigny. Informations sur www.ville-geneve.ch/culture